

Réf: Dossier 308137

Avis de constitution

SOCIETE « VANGUARD CONSTRUCTION & TECH » en abrégé « VANCORT »

Siège Abidjan Port-bouet océan, Lot BL: 44,SOGEF
LG:377, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VANGUARD CONSTRUCTION & TECH » en abrégé « VANCORT »

Objet : -BTP
- Génie civil
-Construction & rénovations
-Informatique
-Bureautique
-Création d'application et de logiciels
-Gestion et promotion immobilière
-Import-Export
-Prestation de tout genre .
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Port-bouet océan, Lot BL: 44,SOGEF
LG:377, Ilot ND

Dirigeant(s) M SOGADJI KOFIGA ZIKPIKO PASCAVI
(GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-04136 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°25154/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

